

Union patronale suisse
Mme Daniella Lützel Schwab
Hegibachstrasse 47
8032 Zürich

Lausanne, le 13 février 2020

Modification de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT1)

Madame,

Nous avons bien reçu votre courrier du 13 décembre 2019, relatif à la modification mentionnée sous rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

Le projet qui nous est soumis prévoit des adaptations formelles et des précisions quant à la mise en œuvre de certaines dispositions de la loi sur le travail et de l'OLT1.

Nous n'avons pas remarqué de particularité sur les modifications techniques relatives à la définition de la semaine de travail (art. 16 al.1 OLT1) ni à celles touchant au travail du dimanche et de nuit (art. 32a, 39 et 45 OLT1), qui nous conviennent telles que proposées.

Nous approuvons également l'art. 13 al. 3bis OLT1 concernant les voyages professionnels à l'étranger. Même si cet alinéa n'apporte rien de nouveau en précisant des principes déjà applicables selon le droit en vigueur, il a le mérite de codifier une pratique admise par les autorités compétentes, en particulier le fait de ne pas soumettre à autorisation les trajets d'aller à, respectivement retour de la frontière, lorsqu'ils sont effectués la nuit ou le dimanche. On pourrait même envisager un pas de plus en renonçant à l'autorisation pour tous les trajets, y compris pour ceux dont la destination finale est en Suisse. Cette solution aurait le mérite de traiter de la même manière un voyage professionnel, indépendamment de sa destination finale, du moins sur le plan de l'autorisation et non – à juste titre – du temps de travail. Il serait ainsi possible, sans solliciter d'autorisation, de se déplacer de Lausanne à Zurich un dimanche soir, en vue d'une séance de travail qui aurait lieu le lundi matin à Zurich.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces quelques lignes, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie



Mathieu Piguet
Sous-directeur



Antoine Müller
Responsable des dossiers politiques